

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 04486

Numéro SIREN : 515 450 088

Nom ou dénomination : SAFRAN SEATS

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2023 sous le numéro de dépôt 5630

MAZARS
M. Gaël Lamant
M. Jérôme de Pastors
61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE

Plaisir, le 31 mars 2023

Objet : Arrêté des comptes de Safran Seats – Exercice 2022

Cher Commissaire aux Comptes,

Vous voudrez bien trouver ci-joint les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, que j'ai arrêtés le 31 mars 2023.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le commissaire aux Comptes, l'expression de nos sentiments distingués.



Victoria Foy
Président
SAFRAN SEATS

Comptes annuels 2022

SAFRAN SEATS
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.556.800,00 €
61 rue Pierre Curie - 78370 Plaisir
515 450 088 RCS VERSAILLES

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Comptes annuels 2022

SAFRAN SEATS
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.556.800 €
61 rue Pierre Curie - 78370 Plaisir
515 450 088 RCS VERSAILLES

A. ETATS FINANCIERS

B. ANNEXE

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	9
2.	NOTE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
3.	NOTES SUR LE BILAN	15
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	26

Comptes annuels 2022

A. ETATS FINANCIERS

Comptes annuels 2022

Compte de résultat au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)	Note	31.12.2021	31.12.2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	3.13	182 256	236 273
Production stockée		1 934	12 473
Production immobilisée			
Transfert de charge d'exploitation	3.14		
Reprises sur provisions et dépréciations			
Amortissement/dépréciation des immobilisations			
Dépréciation de l'actif circulant		478	847
Provisions pour risques et charges		15 428	10 912
Autres produits		51 927	51 840
Produits d'exploitation (1)		252 022	312 345
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommation de l'exercice en provenance de tiers			
Achats stockés d'approvisionnement			
Matières premières		64 198	90 781
Autres approvisionnements			
Variation des stocks d'approvisionnements		(2 078)	(19 108)
Achats de sous-traitance			
Achats non stockés de matières et fournitures			
Services extérieurs		114 984	167 746
Impôts, taxes et versements assimilés		2 667	3 108
Charges de personnel			
Salaires et traitements		77 271	84 564
Charges sociales		32 514	39 699
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Amortissement/dépréciation des immobilisations		10 921	11 846
Dépréciation de l'actif circulant		6 318	6 789
Provisions pour risques et charges		15 666	9 063
Autres charges et produits financiers			
Autres charges		146	4 052
Charges d'exploitation (2)		322 606	398 538
Résultat d'exploitation (1) - (2)		(70 584)	(86 193)
Produits financiers		331	106
Charges financières		2 719	4 061
Résultat financier	3.15	(2 388)	(3 955)
Résultat courant (avant impôts)		(72 972)	(90 148)
Produits exceptionnels		356	2 186
Charges exceptionnelles		135	279
Résultat exceptionnel	3.16	221	1 908
Participation		455	0
Impôts (Crédit d'impôt CIR)		2 812	3 309
Total des produits		255 521	314 637
Total des charges		325 915	399 569
Résultat net (profit)		(70 393)	(84 932)

Comptes annuels 2022

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Note	31.12.2021	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	10 311	27 114	(12 540)	14 574
Immobilisations corporelles	3.1	36 699	118 411	(78 277)	40 134
Immobilisations financières	3.1	0			0
Titres de participations	3.1	1 625	1 625		1 625
Autres immobilisations financières		134	121		121
Actif immobilisé		48 770	147 271	-90 817	56 454
Stocks et en-cours	3.2	83 669	137 218	(27 719)	109 498
Avances et acomptes versés sur commandes	3.3	7 440	8 298		8 298
Créances d'exploitation	3.3	74 627	77 384	(756)	76 628
Créances diverses	3.3	18 668	19 232		19 232
Comptes courants	3.3	7 208	11 809		11 809
Valeurs de placement		0			0
Disponibilités		0			0
Charges constatées d'avance	3.5	529	397		397
Actif circulant		192 142	254 339	-28 475	225 864
Prime de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion - Actif	3.6				-
Total actif		240 911	401 610	-119 292	282 317

Comptes annuels 2022

PASSIF (en milliers d'euros)	Note	31.12.2021	31.12.2022
Capital social	3.7	7 557	7 557
Autres éléments de capitaux propres	3.7	31 640	-38 903
Résultat de l'exercice	3.7	(70 393)	(84 932)
Capitaux propres		(31 197)	(116 278)
Avances et dettes conditionnées			
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	3.8	46 709	44 793
Provisions pour risques et charges		46 709	44 793
Emprunts obligataire	3.9		
Dettes financières	3.9		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3.9	2 013	2 789
Dettes d'exploitation	3.9	74 568	101 486
Dettes diverses	3.9	147 846	248 190
Produits constatés d'avance	3.11	971	1 338
Dettes financières, d'exploitation et diverses		225 399	353 803
Ecart de conversion - Passif	3.12		
Total passif		240 911	282 317

Comptes annuels 2022

B. ANNEXE

Comptes annuels 2022

La société Safran Seats est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris. A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909. Ce qui exonère Safran Seats de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire. Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Seats sera dénommée la Société.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 280.052.350 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 84.932.313,17 euros.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Note 1 - Situation au regard des événements 2022

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde à l'exception de l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que Safran Seats a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, Safran Seats a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Safran Seats a remporté un grand nombre de commandes de sièges et de multiples contrats de support et services.

1- CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022 et a affecté les activités de Safran Seats.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, Safran Seats a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Les impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'activité de Safran Seats affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan.

La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

Comptes annuels 2022

○ ACTIFS

Safran Seats a conduit une analyse sur ses actifs au regard du conflit russo-ukrainien.

Safran Seats a procédé à une analyse de son exposition à des programmes russes qui a conduit à constater une dépréciation de stocks pour 151 264 euros, une dépréciation des créances pour 544 963.83 euros.

2- INFLATION ET HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Afin de faire face aux problèmes d'approvisionnement, Safran Seats a cherché à protéger la montée en cadence en constituant des stocks de sécurité.

Safran Seats a accéléré son plan de réduction de la consommation énergétique afin de tenir compte de la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

Comptes annuels 2022

2. NOTE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**2.1. Règles et méthodes comptables****2.1.1. Référentiel appliqué**

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2022).

Les observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de la crise russo-ukrainienne ont été appliquées dans les comptes de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
 - Permanence des méthodes,
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2. Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- Les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans,

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Le fonds de commerce de l'activité après-vente de sièges aéronautiques acquis auprès de la société Zodiac Services Europe en 2018 ne fait pas l'objet d'un amortissement, mais d'un test de dépréciation annuel documenté par la Société.

2.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Comptes annuels 2022

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération. Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

- construction : 20 ans,
- installations techniques, matériel et outillage : entre 3 et 8 ans,
- mobilier et agencements : 10 ans,
- matériel informatique : 3 / 4 ans,
- matériel de transport : 4 / 5 ans.

Pour les immobilisations fiscalement amortissables en dégressif la différence entre dotation linéaire et dotation totale est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

2.4. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction du cours de bourse moyen du dernier mois précédent la clôture, pour les participations cotées,
- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants,
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

Comptes annuels 2022

2.5. Stocks et travaux en cours**2.5.1. Valeurs brutes**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût de revient (coût d'acquisition ou de production), déterminé selon la méthode du FIFO ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production pour les charges directes et indirectes de production, et au prix moyen pour la consommation de matière.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

Les stocks, présentant le risque d'une valeur de marché inférieure à leur valeur comptable, sont dépréciés dans une plage de 45% à 90%.

2.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet. Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société. Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

2.8. Créances diverses / Dettes diverses (en fonction)

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran. Le poste « Dettes diverses » est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

Comptes annuels 2022

2.9. Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiquées sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.10. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie. Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable. Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - Les provisions « Concessions, amendes et pénalités » couvrent l'estimation du risque lié aux engagements commerciaux pris lors de la négociation des commandes au titre de concessions et autres litiges potentiels,
 - La provision pour environnement couvre les frais de réhabilitation d'un site historique de la société dont la fermeture a été décidée au cours de l'exercice 2018,
 - Les provisions pour garanties couvrent les incidents durant la période de garantie,
 - Les provisions pour litiges concernent les fins d'affaires et les affaires prudhommales en cours.
 - Retraites et autres avantages assimilés.

2.10.1. Retraites et engagements assimilés

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

- ✓ les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise,
- ✓ le personnel cadre bénéficie par ailleurs de régimes complémentaires à cotisations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. La société a retenu comme méthode celle introduite par l'IFRIC IC. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

Comptes annuels 2022

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11. Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
 - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
 - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires,
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrit en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison et/ou d'engagement de livraison en euro, est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à la vente de sièges aéronautiques, aux frais de développements associés et aux pièces détachées et services correspondants.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

2.13. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016. Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

Comptes annuels 2022

2.14. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran SA prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran SA enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Comptes annuels 2022

3. NOTES SUR LE BILAN**3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières****Valeurs brutes**

	31.12.2021	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement					0
Concessions et droits similaires					0
Fonds de commerce et droit au bail	3 275				3 275
Autres immobilisations incorporelles	14 576	2 223	743		17 542
Immobilisations incorporelles en cours	2 388	4 653	(743)		6 298
Avances et acomptes					0
Immobilisations incorporelles	20 239	6 877	0	0	27 114
Terrains	208	677		(40)	846
Constructions	25 524	1 926	6	(3 678)	23 778
Installations, matériel, outillages	73 753	2 928	1 971	(1 672)	76 980
Autres immobilisations corporelles	8 291	737	237	(225)	9 039
Immobilisations corporelles en cours	3 476	6 512	(2 214)		7 774
Avances et acomptes	0				0
Immobilisations corporelles	111 252	12 780	0	-5 615	118 411
Participations financières	1 625				1 625
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres immobilisations financières	134			(14)	121
Immobilisations financières	1 759	0	0	-14	1 746

Comptes annuels 2022

Amortissements

	31.12.2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement						0
Concessions et droits similaires						0
Fonds de commerce et droit au bail	40					40
Autres immobilisations incorporelles	9 888	2 612				12 500
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances et acomptes						0
Immobilisations incorporelles	9 928	2 612	0	0	0	12 540
Terrains	18	9 030			-1 733	7 315
Constructions	19 205	407			-10 244	9 367
Installations, matériel, outillages	47 818	7 531			-1 611	53 738
Autres immobilisations corporelles	7 512	516			-225	7 803
Immobilisations corporelles en cours						0
Avances et acomptes						0
Immobilisations corporelles	74 553	17 484	0	0	-13 812	78 277
Participations financières						0
Créances rattachées à des participations						0
Autres immobilisations financières						0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0

VIF

Comptes annuels 2022

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
				Brut	Net					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
Dénomination - siège social										
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										
Participation Zodiac US	0	1 604 194 k\$	2,49	1 625 k€	1 625 k€			0	-39,139 k\$	0
Participation Safran Seats Asia	1 SGD	4,197 k\$	100	0	0	0	0	21 092,92 k\$	-566,61 K\$	0

3.2. Stocks et en-cours

	31.12.2021	31.12.2022
(en milliers d'euros)	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	51 097	65 912
Produits finis	1 390	368
En-cours de production	31 183	43 218
Marchandises		
Total	83 669	109 498

3.3. Créances

Au 31 décembre 2022, les créances se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut au 31.12.2022	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	8 298	8 298		
Créances clients et comptes rattachés	77 384	77 384		
Créances fiscales et sociales	8 836	8 836		
Autres créances d'exploitation	370	370		
Créances d'exploitation	94 889	94 889	0	0
Créances diverses	10 026	10 026		
Comptes courants	11 809	11 809		
Charges constatées d'avance	397	397		
Ecart de conversion actif	0			
Créances diverses	22 233	22 233	0	0
Dépréciations	(756)	-756		
Total	116 365	116 365	0	0

3.4. Produits à recevoir

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Créances rattachées à des participations	1 625	1 625
Autres immobilisations financières	134	121
Créances d'exploitation	20 241	17 781
Autres créances	16 647	11 186
Total	38 647	30 712

3.5. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont de 397,1 K€.

3.6. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts

Il n'existe pas d'écarts de conversion actif au 31 décembre 2022.

3.7. Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social de Safran Seats est composé de 302.272 actions pour un montant de 7.556.800 €. Ces actions sont détenues en totalité par la société GALLI PARTICIPATIONS.

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	302 272			25
Actions de présence				

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Capital social	7 557				7 557
Autres éléments de capitaux propres	0				0
Primes d'émission de fusion, d'apport	29 427				29 427
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserve légale	0				0
Réserves indisponibles	0				0
Réserve statutaire et contractuelle	0				0
Réserves réglementées	0				0
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	1 257	-70 393			-69 136
Acompte sur dividendes	0				0
Subventions d'investissements	0				0
Provisions réglementées	955		174	(323)	806
Résultat de l'exercice	-70 393	70 393		(84 932)	(84 932)
Total	(31 197)				(116 278)

3.8. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Dotations	Reprises		31.12.2022
			sans objet	avec utilisation	
Amortissements dérogatoires	955	174	(323)		806
Autres provisions réglementées					-
Total provisions réglementées					-
Total provisions réglementées	955				806
Lettres d'engagement	2 741		(1 893)		848
Amendes et pénalités	842	2 070		(187)	2 725
Environnement	8 395		(2 400)	(659)	5 336
Concessions	3 634	800	(213)	(1 719)	2 502
Garanties	7 643	1 689		(1 187)	8 145
Engagements de retraite et assimilés	17 011	1 423		(409)	18 025
Pertes à terminaison et pertes en carnet	0				-
Litiges	868	500			1 368
Autres (Provision AGA)	5 574	2 762		(2 493)	5 843
Total provisions pour risques et charges	46 709				44 793
Résultat d'exploitation					
Résultat financier					
Résultat exceptionnel					
Total					

Engagements de retraite et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

	31.12.2021	31.12.2022	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
(en millions d'euros)				
Valeur actualisée de l'obligation	(16 080)	(13 574)		(13 574)
Valeur de marché des actifs de couverture	0	0		
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	(16 080)	(13 574)	0	(13 574)
Écarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	1 422	(2 276)		(2 276)
Engagements provisionnés au bilan	(14 657)	(15 850)	0	(15 850)
Coût des services rendus	1 461	1 255		1 255
Coût financier	92	159		159
Amortissement des écarts actuariels	183	(14)		(14)
Événements spéciaux	0	0		
Charge	1 735	1 400	0	1 400
Rendement attendu des actifs de couverture	0	0		
Prestations payées	(587)	(207)		(207)
Variation de provision - dotation (reprise)	1 148	1 193	0	1 193

3.9. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

(en milliers d'euros)	Bruts au 31.12.2022	A 1 an ou plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-			
Billets non garantie de trésorerie	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
Dépôts et cautionnements reçus	-			
Autres emprunts et dettes assimilés	-			
Dettes rattachées à des participations	-			
Intérêts courus	-			
Dettes financières	0	0	0	0
Avances et acomptes reçus sur des encours	2 789	2 789		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 831	64 831		
Dettes fiscales et sociales	28 416	28 416		
Autres dettes d'exploitation	5 985	5 985		
Dettes d'exploitation	102 021	102 021	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 253	2 253		
Dettes diverses	248 190	248 190		
Ecart de conversion passif	-	0		
Dettes financières, d'exploitations et diverses	250 443	250 443	-	-
Produits constatés d'avance	1 338	1 338		
Total	353 803	353 803	-	-

3.10. Charges à payer

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Dettes financières (intérêts courus)	0	0
dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 348	26 766
Dettes sociales	15 157	19 261
Dettes fiscales	1 054	1 502
Autres dettes	1 209	692
Total	35 767	48 222

3.11. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 sont de 1 338,3 K€.

3.12. Ecarts de conversion passif

Il n'existe pas d'écart de conversion passif au 31 décembre 2022.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. Chiffre d'affaires**

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Sièges passagers	67 525	76 624
Sièges équipages	8 705	11 570
Composants aéro (M10C)	14 262	18 310
Matières première (M11C+M11M)	11 231	4 809
Services	3 388	4 741
Ventes d'études	13 466	13 945
Autres	63 680	106 274
Total	182 256	236 273

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
France	45 873	49 356
Export	136 383	186 917
Total	182 256	236 273

4.2. Transfert de charges

Il n'existe pas de transferts de charges au 31 décembre 2022.

4.3. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Dividendes reçus et autres produits de participation		
Intérêts et produits assimilés		
Dépréciations des titres de participation		
Autres reprises de provisions financières		
Différences positives de change	331	106
Produits financiers	331	106
Dépréciations des titres de participation		
Autres dotations aux provisions financières		
Intérêts et charges assimilés	1 597	3 724
Différences négatives de change	1 122	337
Charges financières	2 719	4 061
Résultat financier	(2 388)	(3 955)

4.4. Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Variation des provisions réglementées	215	150
Produits sur opérations de gestion	7	1 863
Produits sur opérations en capital		
Charges sur opérations de gestion	(1)	(105)
Charges sur opérations en capital		
Autres		
Produits exceptionnels	221	1 908

4.5. Impôt sur les bénéfices

La société est dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe Safran. Conformément à la convention d'intégration, la charge d'impôt supportée par la société correspond à l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle n'était pas membre du Groupe.

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	(90 149)		(90 149)
Exceptionnel	1 908		1 908
Participation	0		0
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	3 309		3 309
Total	(84 932)	0	(84 932)
Taux d'impôt			25,00%

4.6. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	31.12.2022	
ACCROISSEMENT DE LA BASE FUTURE D'IMPOTS	Accroissement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires	0	0
Provisions pour investissements	0	0
...	0	0
Ecart latents de taux de change	0	0
Autres	0	0
...	0	0
Total	0	0
ALLEGEMENT DE LA BASE FUTURE D'IMPOTS	Allègement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC) 2022	390	101
Réajustement Concessions 2022	1 288	333
Provisions pour engagements de retraites et assimilés 2022	1 241	320
Effort construction OCIL 2022	351	91
Participation 2022	0	0
Total	3 269	845
Déficit reportable	-231 133	-74 009
Total	-231 133	-74 009

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels**

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31/12/2022.

5.1.1. Engagements de crédit-bail

Il n'existe aucun contrat de crédit-bail, uniquement des engagements de longue durée.

5.1.2. Autres engagements commerciaux

Il n'existe aucun engagement relatif à des contrats de location simple.

5.1.3. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la Société et Safran SA, une couverture de change est accordée par Safran SA à la Société par laquelle Safran SA s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la Société à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et Safran SA s'engage à reverser à la Société tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2022, le principal cours couvert dont a bénéficié la Société de la part de Safran SA a été le suivant : 1 EUR = 1,16 USD

5.1.4. Autres engagements financiers donnés ou reçus

Néant

5.2. Effectif moyen

	31.12.2021	31.12.2022
Ingénieurs et cadres	629	671
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	452	453
Ouvriers	467	443
Effectif salarié	1 549	1 567
Personnel mis à disposition	110	116
Effectif total	1 658	1 683

5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

* * *

SAFRAN SEATS

Société par actions simplifiée au capital de 7.556.800,00 €
61 rue Pierre Curie - 78370 Plaisir
515 450 088 RCS VERSAILLES

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 19 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 19 mai,

La société Galli Participations, société par actions simplifiée au capital de 334.035.492,20 euros, ayant son siège social situé 2, boulevard du Général Martial Valin - 75015 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 402 112 403, Associé Unique de la Société, a pris les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour les formalités.

L'Associé Unique reconnaît qu'ont été régulièrement mis à sa disposition les documents suivants :

- les statuts de la Société,
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes,
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- le rapport du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2022,
- les projets de décisions soumises à son approbation,

ainsi que tous autres documents et renseignements qui, en application des dispositions législatives et réglementaires, doivent lui être adressés ou être tenus à sa disposition au siège social.

Après avoir pris connaissance des rapports du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, l'Associé Unique prend les décisions suivantes :

Première décision : Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président ainsi que du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Deuxième décision : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'Associé Unique décide, conformément à la proposition du Président, d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022, de – 84.932.313,17 euros, au compte « Report à Nouveau ».

Le compte « Report à Nouveau » se trouve en conséquence porté à – 154.068.423,03 euros.

h)

L'Associé Unique prend acte du fait qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Troisième décision: Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

L'Associé Unique prend acte de l'absence de conventions nouvelles entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Quatrième décision: Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

L'Associé Unique décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société Mazars, pour une période de six exercices qui prendra fin à l'issue de la décision de l'Associé Unique ou de la collectivité des Associés qui statuera en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Cinquième décision: Pouvoirs pour les formalités

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Décision pour faire tout dépôt et publication requis.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'Associé Unique.



L'Associé Unique
Galli Participations
représentée par Karine Stamens



61, rue Henri Regnault
92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Safran Seats

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Safran Seats

Société par actions simplifiée au capital de 7 556 800 €

Siège social : 61 rue Pierre Curie – 78370 Plaisir

515 450 088 RCS Versailles

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Safran Seats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.10 de l'annexe indique la comptabilisation d'une provision pour risque environnemental. La provision pour risque environnemental est estimée sur la base des coûts de désamiantage, la déconstruction et la dépollution du site historique de la société dont la fermeture a été décidée le 30 octobre 2018.

Nous avons procédé à l'examen des données et des hypothèses sur lesquelles ont été fondées ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 05 mai 2023

Gaël Lamant

Jérôme de Pastors

Comptes annuels 2022

SAFRAN SEATS
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.556.800,00 €
61 rue Pierre Curie - 78370 Plaisir
515 450 088 RCS VERSAILLES

COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Comptes annuels 2022

SAFRAN SEATS
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.556.800 €
61 rue Pierre Curie - 78370 Plaisir
515 450 088 RCS VERSAILLES

A. ETATS FINANCIERS

B. ANNEXE

1.	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	9
2.	NOTE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	9
3.	NOTES SUR LE BILAN	15
4.	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	23
5.	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	26

Comptes annuels 2022

A. ETATS FINANCIERS

Comptes annuels 2022

Compte de résultat au 31 décembre 2022

(en milliers d'euros)	Note	31.12.2021	31.12.2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires	3.13	182 256	236 273
Production stockée		1 934	12 473
Production immobilisée			
Transfert de charge d'exploitation	3.14		
Reprises sur provisions et dépréciations			
Amortissement/dépréciation des immobilisations			
Dépréciation de l'actif circulant		478	847
Provisions pour risques et charges		15 428	10 912
Autres produits		51 927	51 840
Produits d'exploitation (1)		252 022	312 345
CHARGES D'EXPLOITATION			
Consommation de l'exercice en provenance de tiers			
Achats stockés d'approvisionnement			
Matières premières		64 198	90 781
Autres approvisionnements			
Variation des stocks d'approvisionnements		(2 078)	(19 108)
Achats de sous-traitance			
Achats non stockés de matières et fournitures			
Services extérieurs		114 984	167 746
Impôts, taxes et versements assimilés		2 667	3 108
Charges de personnel			
Salaires et traitements		77 271	84 564
Charges sociales		32 514	39 699
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Amortissement/dépréciation des immobilisations		10 921	11 846
Dépréciation de l'actif circulant		6 318	6 789
Provisions pour risques et charges		15 666	9 063
Autres charges et produits financiers			
Autres charges		146	4 052
Charges d'exploitation (2)		322 606	398 538
Résultat d'exploitation (1) - (2)		(70 584)	(86 193)
Produits financiers		331	106
Charges financières		2 719	4 061
Résultat financier	3.15	(2 388)	(3 955)
Résultat courant (avant impôts)		(72 972)	(90 148)
Produits exceptionnels		356	2 186
Charges exceptionnelles		135	279
Résultat exceptionnel	3.16	221	1 908
Participation		455	0
Impôts (Crédit d'impôt CIR)		2 812	3 309
Total des produits		255 521	314 637
Total des charges		325 915	399 569
Résultat net (profit)		(70 393)	(84 932)

Comptes annuels 2022

Bilan au 31 décembre 2022

ACTIF	Note	31.12.2021	Actif brut	Amortissements et dépréciations	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations incorporelles	3.1	10 311	27 114	(12 540)	14 574
Immobilisations corporelles	3.1	36 699	118 411	(78 277)	40 134
Immobilisations financières	3.1	0			0
Titres de participations	3.1	1 625	1 625		1 625
Autres immobilisations financières		134	121		121
Actif immobilisé		48 770	147 271	-90 817	56 454
Stocks et en-cours	3.2	83 669	137 218	(27 719)	109 498
Avances et acomptes versés sur commandes	3.3	7 440	8 298		8 298
Créances d'exploitation	3.3	74 627	77 384	(756)	76 628
Créances diverses	3.3	18 668	19 232		19 232
Comptes courants	3.3	7 208	11 809		11 809
Valeurs de placement		0			0
Disponibilités		0			0
Charges constatées d'avance	3.5	529	397		397
Actif circulant		192 142	254 339	-28 475	225 864
Prime de remboursement des emprunts					
Ecart de conversion - Actif	3.6				-
Total actif		240 911	401 610	-119 292	282 317

Comptes annuels 2022

PASSIF	Note	31.12.2021	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capital social	3.7	7 557	7 557
Autres éléments de capitaux propres	3.7	31 640	-38 903
Résultat de l'exercice	3.7	(70 393)	(84 932)
Capitaux propres		(31 197)	(116 278)
Avances et dettes conditionnées			
Autres fonds propres		0	0
Provisions pour risques et charges	3.8	46 709	44 793
Provisions pour risques et charges		46 709	44 793
Emprunts obligataire	3.9		
Dettes financières	3.9		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3.9	2 013	2 789
Dettes d'exploitation	3.9	74 568	101 486
Dettes diverses	3.9	147 846	248 190
Produits constatés d'avance	3.11	971	1 338
Dettes financières, d'exploitation et diverses		225 399	353 803
Ecart de conversion - Passif	3.12		
Total passif		240 911	282 317

Comptes annuels 2022

B. ANNEXE

Comptes annuels 2022

La société Safran Seats est détenue de manière ultime par Safran SA, qui est une société cotée en continu sur le compartiment A du marché Eurolist d'Euronext Paris. A ce titre, elle est intégrée dans les comptes consolidés publiés par Safran SA, 2 Bld du Général Martial Valin, 75724 PARIS CEDEX 15, SIREN : 562 082 909. Ce qui exonère Safran Seats de publier ses propres comptes consolidés.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Elles sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire. Dans la suite de ces notes annexes, la société Safran Seats sera dénommée la Société.

L'exercice clos le 31 décembre 2022 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 280.052.350 euros.

Le résultat net comptable est une perte de 84.932.313,17 euros.

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Note 1 - Situation au regard des événements 2022

L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine, une forte inflation (énergie, matières premières, salaires, transports...) et les difficultés d'approvisionnement, le tout dans un contexte de pandémie.

Cependant, la reprise de l'activité s'est renforcée mois après mois et le trafic aérien a progressé dans la plupart des régions du monde à l'exception de l'Asie. Les avionneurs ont réenclenché une montée en cadence des avions court moyen-courriers.

Au regard des incertitudes que Safran Seats a dû gérer et de leurs répercussions au quotidien, Safran Seats a maintenu ses efforts sur la performance opérationnelle et a porté une attention accrue sur les prix dans un contexte de hausse de l'inflation.

Safran Seats a remporté un grand nombre de commandes de sièges et de multiples contrats de support et services.

1- CRISE RUSSO-UKRAINIENNE

Le conflit en Ukraine a démarré le 24 février 2022 et a affecté les activités de Safran Seats.

Conformément aux sanctions européennes, américaines et britanniques à l'encontre de la Russie, Safran Seats a suspendu jusqu'à nouvel ordre toutes les exportations et prestations de services vers la Russie et a arrêté l'activité de ses co-entreprises industrielles en Russie et avec ses partenaires russes.

Les impacts de la crise russo-ukrainienne sur l'activité de Safran Seats affectent l'ensemble du compte de résultat et du bilan.

La définition du résultat exceptionnel est sans changement par rapport aux exercices précédents.

Comptes annuels 2022

○ ACTIFS

Safran Seats a conduit une analyse sur ses actifs au regard du conflit russo-ukrainien.

Safran Seats a procédé à une analyse de son exposition à des programmes russes qui a conduit à constater une dépréciation de stocks pour 151 264 euros, une dépréciation des créances pour 544 963.83 euros.

2- INFLATION ET HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE

L'année 2022 a vu une envolée de l'inflation et une tension sur la chaîne d'approvisionnement. La pression inflationniste sur les coûts (énergies, matières premières, transports, salaires) a pu être relativement contenue par une répercussion de cette augmentation sur les prix de vente et par la maîtrise de ses frais généraux.

Afin de faire face aux problèmes d'approvisionnement, Safran Seats a cherché à protéger la montée en cadence en constituant des stocks de sécurité.

Safran Seats a accéléré son plan de réduction de la consommation énergétique afin de tenir compte de la flambée des prix de l'énergie.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel a été sensibilisé à prendre part, individuellement et collectivement, aux actions qui servent cet objectif.

Comptes annuels 2022

2. NOTE PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**2.1. Règles et méthodes comptables****2.1.1. Référentiel appliqué**

Les comptes sociaux au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon les dispositions du Plan Comptable Général tels que définis dans le règlement ANC 2014-03 (version consolidée au 1er janvier 2022).

Les observations de l'ANC relatives à la prise en compte des conséquences de la crise russo-ukrainienne ont été appliquées dans les comptes de la société.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence pour fournir une image fidèle et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
 - Permanence des méthodes,
 - Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Sauf indication contraire, la méthode retenue pour la valorisation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

2.2. Immobilisations incorporelles

Toutes les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- Les brevets et licences sont amortis sur leur durée de protection juridique ou sur leur durée effective d'utilisation si elle est plus brève,
- Les logiciels d'application sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, augmenté des coûts de développement nécessaires à leur mise en œuvre. Ils sont amortis linéairement sur une durée de un à cinq ans,

Les dépenses de R&D sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Le fonds de commerce de l'activité après-vente de sièges aéronautiques acquis auprès de la société Zodiac Services Europe en 2018 ne fait pas l'objet d'un amortissement, mais d'un test de dépréciation annuel documenté par la Société.

2.3. Immobilisations corporelles

Conformément à la réglementation comptable (règlement 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable), à partir du 1er janvier 2005, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition historique diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût d'acquisition est constitué notamment du prix d'achat, des frais accessoires et de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Comptes annuels 2022

Les immobilisations acquises en devises étrangères sont converties au cours du jour de l'opération. Les immobilisations produites par l'entreprise sont évaluées à leur prix de revient de production.

2.3.1. Amortissements

Les principales durées d'utilisation sont :

- construction : 20 ans,
- installations techniques, matériel et outillage : entre 3 et 8 ans,
- mobilier et agencements : 10 ans,
- matériel informatique : 3 / 4 ans,
- matériel de transport : 4 / 5 ans.

Pour les immobilisations fiscalement amortissables en dégressif la différence entre dotation linéaire et dotation totale est comptabilisée en amortissements dérogatoires.

2.3.2. Dépréciations

Si à la clôture des comptes, il existe un indice de perte de valeur, la société effectue un test de dépréciation. Les indices retenus sont d'ordre externe comme des événements ou modifications d'environnement de marché ayant un effet négatif sur l'entité, qui sont intervenus au cours de l'exercice ou qui surviendront dans un proche avenir ou d'ordre interne comme l'obsolescence ou des changements importants dans le mode d'utilisation du bien.

Une dépréciation est comptabilisée en compte de résultat lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, la valeur actuelle étant la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

La valeur vénale est définie comme le montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, net des coûts de sortie. La valeur d'usage est estimée sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, sur la base d'un taux de référence qui reflète le coût moyen pondéré du capital pour la Société.

2.4. Immobilisations financières

Elles sont évaluées à leur prix d'acquisition. Une dépréciation des titres de participation doit être comptabilisée pour le montant de la différence lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'inventaire des titres est appréciée soit :

- en fonction du cours de bourse moyen du dernier mois précédent la clôture, pour les participations cotées,
- en fonction de la quote-part de situation nette corrigée, le cas échéant, des plus-values latentes significatives nettes des impôts correspondants,
- en fonction de la valeur intrinsèque des fonds propres, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus (valeur d'entreprise), diminuée, le cas échéant, de l'endettement.

Les prêts et autres immobilisations financières font l'objet de provisions si leur caractère recouvrable est incertain.

Comptes annuels 2022

2.5. Stocks et travaux en cours**2.5.1. Valeurs brutes**

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût de revient (coût d'acquisition ou de production), déterminé selon la méthode du FIFO ou à la valeur probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Aucun frais financier n'est inclus dans la valorisation.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production pour les charges directes et indirectes de production, et au prix moyen pour la consommation de matière.

Le coût de revient est déterminé sur la base d'une capacité normale de production, excluant ainsi l'effet potentiel d'une sous-activité.

2.5.2. Dépréciations

Une dépréciation est constituée lorsque le coût de revient des stocks et travaux en cours est supérieur à la valeur de réalisation, notamment en raison de l'absence de perspective de vente, de la rotation considérée comme très lente ou d'obsolescence.

Les stocks, présentant le risque d'une valeur de marché inférieure à leur valeur comptable, sont dépréciés dans une plage de 45% à 90%.

2.6. Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée sur les créances lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

Les dettes et créances en devises sont converties au cours en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif prévus à cet effet. Les pertes de change latentes qui ne sont pas compensées par une couverture de change font l'objet d'une provision pour risque.

2.7. Disponibilités

Les disponibilités sont constituées essentiellement des comptes bancaires créditeurs détenus par la Société. Les liquidités ou exigibilités en monnaies étrangères existant à la clôture des comptes sont converties au cours en vigueur au 31 décembre. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés en résultat financier.

2.8. Créances diverses / Dettes diverses (en fonction)

Dans le cadre de la centralisation de la trésorerie du Groupe, la société Safran a mis en place une convention de gestion de trésorerie permettant la création d'un compte courant financier entre la Société et la société Safran. Le poste « Dettes diverses » est essentiellement constitué du compte courant Safran SA.

Comptes annuels 2022

2.9. Provisions réglementées

Les majorations des taux d'amortissement courants autorisées par l'administration fiscale dans un but d'incitation à l'investissement et pratiquées sur les immobilisations incorporelles et/ou corporelles sont considérées comme amortissements dérogatoires et font l'objet d'une provision réglementée figurant dans les capitaux propres.

2.10. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée dès lors qu'il existe une obligation dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie. Les provisions pour risques et charges suivent les règles de constitution suivantes :

- Les provisions pour risques sont constituées en fonction du risque connu à la date d'arrêté des comptes du présent exercice comptable. Elles correspondent aux montants des dommages réclamés ou estimés compte tenu du déroulement des procédures et des avis des avocats de la société.
- Les provisions pour charges correspondent principalement aux :
 - Les provisions « Concessions, amendes et pénalités » couvrent l'estimation du risque lié aux engagements commerciaux pris lors de la négociation des commandes au titre de concessions et autres litiges potentiels,
 - La provision pour environnement couvre les frais de réhabilitation d'un site historique de la société dont la fermeture a été décidée au cours de l'exercice 2018,
 - Les provisions pour garanties couvrent les incidents durant la période de garantie,
 - Les provisions pour litiges concernent les fins d'affaires et les affaires prudhommales en cours.
 - Retraites et autres avantages assimilés.

2.10.1. Retraites et engagements assimilés

La société supporte différents engagements au titre de régimes de retraite et assimilés à prestations définies, dont les plus significatifs sont décrits ci-dessous :

- ✓ les engagements au titre des indemnités de fin de carrière supportés par la société au titre de la convention collective des industries métallurgiques et connexes ou d'accords d'entreprise,
- ✓ le personnel cadre bénéficie par ailleurs de régimes complémentaires à cotisations définies.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés selon la recommandation n°2013-02 de l'ANC modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. La société a retenu comme méthode celle introduite par l'IFRIC IC. L'évaluation actuarielle de l'ensemble des régimes à prestations définies est confiée à un actuaire indépendant.

Le cas échéant, l'effet de changement dans les hypothèses actuarielles relatives aux avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de fin de carrière et retraite différentielle) est étalé sur la durée d'activité résiduelle moyenne des salariés, conformément à la méthode dite du « corridor ». Les éléments non provisionnés (écarts actuariels et coût des services passés non reconnus) sont comptabilisés dans les engagements hors bilan.

Comptes annuels 2022

L'ensemble des éléments constitutifs de la charge nette de période (coût des services rendus, amortissement des écarts actuariels, effets des modifications de régime, coût financier, produit de rendement des actifs de couverture) est présenté en compte de résultat.

2.11. Opérations en devises

Les ventes et les achats libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours moyen du mois de la transaction. Dans le cas où la devise fait l'objet d'une couverture par la société Safran, le cours couvert, est appliqué à l'excédent du chiffre d'affaires sur les achats. Par ailleurs, les acomptes versés et reçus, les produits et charges constatés d'avance ainsi que les concessions payées d'avance sont valorisés au cours couvert de l'année d'encaissement.

A la date de clôture :

- Pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran :
 - Les créances clients et les dettes fournisseurs sont converties au cours de clôture, sans incidence sur le compte de résultat,
 - L'écart éventuel entre le cours couvert de la date de transaction et le cours couvert de la date de l'encaissement, appliqué à la position nette clients / fournisseurs en devise, est comptabilisé en chiffre d'affaires,
- Pour les devises ne faisant pas l'objet d'une couverture par Safran, l'incidence des revalorisations des dettes et créances est inscrit en écart de conversion actif ou passif et, le cas échéant, une provision pour pertes de change est comptabilisée.
- Les provisions en devise sont valorisées au cours de clôture. L'écart de change est comptabilisé en résultat financier.
- La composante en devise des provisions pour perte à terminaison et/ou d'engagement de livraison en euro, est valorisée au cours couvert de l'année de réalisation de la perte, pour les devises faisant l'objet d'une couverture par la société Safran.

2.12. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires reconnu par la société est essentiellement relatif à la vente de sièges aéronautiques, aux frais de développements associés et aux pièces détachées et services correspondants.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société, lorsqu'il peut être évalué de façon fiable et lorsque la Société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété des biens et des services.

2.13. Résultat exceptionnel

La définition du résultat exceptionnel retenue est celle qui résulte de l'application du Plan Comptable Général défini au règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016. Le résultat exceptionnel comprend notamment les plus-values ou moins-values de cessions d'éléments de l'actif immobilisé.

Comptes annuels 2022

2.14. Impôts sur les bénéfices et intégration fiscale

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par Safran SA, société immatriculée en France à Paris sous le RCS 562 082 909 depuis le 1^{er} janvier 2005.

La convention d'intégration fiscale conclue entre la Société et la société Safran SA prévoit que la Société comptabilise la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et que la société Safran SA enregistre le solde de l'impôt dû au titre du résultat fiscal d'ensemble.

Comptes annuels 2022

3. NOTES SUR LE BILAN**3.1. Immobilisations incorporelles, corporelles et financières****Valeurs brutes**

	31.12.2021	Acquisitions, apports, création, augmentation	Reclassement	Cessions, scissions, diminution	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Frais de recherche et de développement					0
Concessions et droits similaires					0
Fonds de commerce et droit au bail	3 275				3 275
Autres immobilisations incorporelles	14 576	2 223	743		17 542
Immobilisations incorporelles en cours	2 388	4 653	(743)		6 298
Avances et acomptes					0
Immobilisations incorporelles	20 239	6 877	0	0	27 114
Terrains	208	677		(40)	846
Constructions	25 524	1 926	6	(3 678)	23 778
Installations, matériel, outillages	73 753	2 928	1 971	(1 672)	76 980
Autres immobilisations corporelles	8 291	737	237	(225)	9 039
Immobilisations corporelles en cours	3 476	6 512	(2 214)		7 774
Avances et acomptes	0				0
Immobilisations corporelles	111 252	12 780	0	-5 615	118 411
Participations financières	1 625				1 625
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres immobilisations financières	134			(14)	121
Immobilisations financières	1 759	0	0	-14	1 746

Comptes annuels 2022

Amortissements

	31.12.2021	Dotations	Apports	Reclassement	Reprises	31.12.2022
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Frais de recherche et de développement						0
Concessions et droits similaires						0
Fonds de commerce et droit au bail	40					40
Autres immobilisations incorporelles	9 888	2 612				12 500
Immobilisations incorporelles en cours						0
Avances et acomptes						0
Immobilisations incorporelles	9 928	2 612	0	0	0	12 540
Terrains	18	9 030			-1 733	7 315
Constructions	19 205	407			-10 244	9 367
Installations, matériel, outillages	47 818	7 531			-1 611	53 738
Autres immobilisations corporelles	7 512	516			-225	7 803
Immobilisations corporelles en cours						0
Avances et acomptes						0
Immobilisations corporelles	74 553	17 484	0	0	-13 812	78 277
Participations financières						0
Créances rattachées à des participations						0
Autres immobilisations financières						0
Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0

Comptes annuels 2022

Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de l'exercice	Résultat de l'exercice	Dividendes encaissés sur l'exercice
				Brut	Net					
<i>(en milliers d'euros)</i>										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu)										
Dénomination - siège social										
Participation (10 % à 50 % du capital détenu)										
Participation Zodiac US	0	1 604 194 k\$	2,49	1 625 k€	1 625 k€			0	-39,139 k\$	0
Participation Safran Seats Asia	1 SGD	4,197 k\$	100	0	0	0	0	21 092,92 k\$	-566,61 K\$	0

3.2. Stocks et en-cours

	31.12.2021	31.12.2022
(en milliers d'euros)	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	51 097	65 912
Produits finis	1 390	368
En-cours de production	31 183	43 218
Marchandises		
Total	83 669	109 498

3.3. Créances

Au 31 décembre 2022, les créances se répartissent comme suit :

(en milliers d'euros)	Brut au 31.12.2022	< 1 an	> 1 an à 5 ans	+ 5 ans
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	8 298	8 298		
Créances clients et comptes rattachés	77 384	77 384		
Créances fiscales et sociales	8 836	8 836		
Autres créances d'exploitation	370	370		
Créances d'exploitation	94 889	94 889	0	0
Créances diverses	10 026	10 026		
Comptes courants	11 809	11 809		
Charges constatées d'avance	397	397		
Ecart de conversion actif	0			
Créances diverses	22 233	22 233	0	0
Dépréciations	(756)	-756		
Total	116 365	116 365	0	0

3.4. Produits à recevoir

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Créances rattachées à des participations	1 625	1 625
Autres immobilisations financières	134	121
Créances d'exploitation	20 241	17 781
Autres créances	16 647	11 186
Total	38 647	30 712

3.5. Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2022 sont de 397,1 K€.

3.6. Ecarts de conversion actif et primes de remboursement des emprunts

Il n'existe pas d'écarts de conversion actif au 31 décembre 2022.

3.7. Capitaux propres

Au 31 décembre 2022, le capital social de Safran Seats est composé de 302.272 actions pour un montant de 7.556.800 €. Ces actions sont détenues en totalité par la société GALLI PARTICIPATIONS.

Catégorie de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	302 272			25
Actions de présence				

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31.12.2022
Capital social	7 557				7 557
Autres éléments de capitaux propres	0				0
Primes d'émission de fusion, d'apport	29 427				29 427
Ecarts de réévaluation	0				0
Réserve légale	0				0
Réserves indisponibles	0				0
Réserve statutaire et contractuelle	0				0
Réserves réglementées	0				0
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	1 257	-70 393			-69 136
Acompte sur dividendes	0				0
Subventions d'investissements	0				0
Provisions réglementées	955		174	(323)	806
Résultat de l'exercice	-70 393	70 393		(84 932)	(84 932)
Total	(31 197)				(116 278)

3.8. Provisions réglementées et provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2021	Dotations	Reprises		31.12.2022
			sans objet	avec utilisation	
Amortissements dérogatoires	955	174	(323)		806
Autres provisions réglementées					-
Total provisions réglementées					-
Total provisions réglementées	955				806
Lettres d'engagement	2 741		(1 893)		848
Amendes et pénalités	842	2 070		(187)	2 725
Environnement	8 395		(2 400)	(659)	5 336
Concessions	3 634	800	(213)	(1 719)	2 502
Garanties	7 643	1 689		(1 187)	8 145
Engagements de retraite et assimilés	17 011	1 423		(409)	18 025
Pertes à terminaison et pertes en carnet	0				-
Litiges	868	500			1 368
Autres (Provision AGA)	5 574	2 762		(2 493)	5 843
Total provisions pour risques et charges	46 709				44 793
Résultat d'exploitation					
Résultat financier					
Résultat exceptionnel					
Total					

Engagements de retraite et assimilés

(en millions d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Taux d'actualisation	1,00%	3,70%
Taux d'inflation	1,75%	2,00%
Taux de rendement des actifs	1,00%	3,70%
Taux d'augmentation des salaires	Table par âge	Table par âge
Age probable de départ personnel cadre	64 ans	64 ans
Age probable de départ personnel non cadre	62 ans	62 ans
Table de mortalité utilisée	INSEE 2013-2015 / TGHF05	TGH/F 05

	31.12.2021	31.12.2022	Régimes de retraites à prestations définies	Indemnité de départ à la retraite
(en millions d'euros)				
Valeur actualisée de l'obligation	(16 080)	(13 574)		(13 574)
Valeur de marché des actifs de couverture	0	0		
Droits accumulés supérieurs/(inférieurs) aux actifs de couverture	(16 080)	(13 574)	0	(13 574)
Écarts actuariels et coût des services passés non comptabilisés au bilan	1 422	(2 276)		(2 276)
Engagements provisionnés au bilan	(14 657)	(15 850)	0	(15 850)
Coût des services rendus	1 461	1 255		1 255
Coût financier	92	159		159
Amortissement des écarts actuariels	183	(14)		(14)
Événements spéciaux	0	0		
Charge	1 735	1 400	0	1 400
Rendement attendu des actifs de couverture	0	0		
Prestations payées	(587)	(207)		(207)
Variation de provision - dotation (reprise)	1 148	1 193	0	1 193

3.9. Dettes financières, dettes d'exploitation et dettes diverses

(en milliers d'euros)	Bruts au 31.12.2022	A 1 an ou plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligataire	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-			
Billets non garantie de trésorerie	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
Dépôts et cautionnements reçus	-			
Autres emprunts et dettes assimilés	-			
Dettes rattachées à des participations	-			
Intérêts courus	-			
Dettes financières	0	0	0	0
Avances et acomptes reçus sur des encours	2 789	2 789		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	64 831	64 831		
Dettes fiscales et sociales	28 416	28 416		
Autres dettes d'exploitation	5 985	5 985		
Dettes d'exploitation	102 021	102 021	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 253	2 253		
Dettes diverses	248 190	248 190		
Ecart de conversion passif	-	0		
Dettes financières, d'exploitations et diverses	250 443	250 443	-	-
Produits constatés d'avance	1 338	1 338		
Total	353 803	353 803	-	-

3.10. Charges à payer

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Dettes financières (intérêts courus)	0	0
dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 348	26 766
Dettes sociales	15 157	19 261
Dettes fiscales	1 054	1 502
Autres dettes	1 209	692
Total	35 767	48 222

3.11. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance au 31 décembre 2022 sont de 1 338,3 K€.

3.12. Ecarts de conversion passif

Il n'existe pas d'écart de conversion passif au 31 décembre 2022.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**4.1. Chiffre d'affaires**

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
Sièges passagers	67 525	76 624
Sièges équipages	8 705	11 570
Composants aéro (M10C)	14 262	18 310
Matières première (M11C+M11M)	11 231	4 809
Services	3 388	4 741
Ventes d'études	13 466	13 945
Autres	63 680	106 274
Total	182 256	236 273

(en milliers d'euros)	31.12.2021	31.12.2022
France	45 873	49 356
Export	136 383	186 917
Total	182 256	236 273

4.2. Transfert de charges

Il n'existe pas de transferts de charges au 31 décembre 2022.

4.3. Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Dividendes reçus et autres produits de participation		
Intérêts et produits assimilés		
Dépréciations des titres de participation		
Autres reprises de provisions financières		
Différences positives de change	331	106
Produits financiers	331	106
Dépréciations des titres de participation		
Autres dotations aux provisions financières		
Intérêts et charges assimilés	1 597	3 724
Différences négatives de change	1 122	337
Charges financières	2 719	4 061
Résultat financier	(2 388)	(3 955)

4.4. Résultat exceptionnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2021	31.12.2022
Variation des provisions réglementées	215	150
Produits sur opérations de gestion	7	1 863
Produits sur opérations en capital		
Charges sur opérations de gestion	(1)	(105)
Charges sur opérations en capital		
Autres		
Produits exceptionnels	221	1 908

4.5. Impôt sur les bénéfices

La société est dans le périmètre d'intégration fiscale du Groupe Safran. Conformément à la convention d'intégration, la charge d'impôt supportée par la société correspond à l'impôt qu'elle aurait dû verser si elle n'était pas membre du Groupe.

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Courant	(90 149)		(90 149)
Exceptionnel	1 908		1 908
Participation	0		0
Crédit d'impôts, avoirs fiscaux ..	3 309		3 309
Total	(84 932)	0	(84 932)
Taux d'impôt			25,00%

4.6. Accroissement et allègements de la dette future d'impôt

(en milliers d'euros)	31.12.2022	
ACCROISSEMENT DE LA BASE FUTURE D'IMPOTS	Accroissement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Provisions réglementées		
Amortissements dérogatoires	0	0
Provisions pour investissements	0	0
...	0	0
Ecart latents de taux de change	0	0
Autres	0	0
...	0	0
Total	0	0
ALLEGEMENT DE LA BASE FUTURE D'IMPOTS	Allègement de la base future d'impôt :	Impôt futur sur :
Charges non déductibles de l'année de comptabilisation		
Contributions fiscales et parafiscales (ORGANIC) 2022	390	101
Réajustement Concessions 2022	1 288	333
Provisions pour engagements de retraites et assimilés 2022	1 241	320
Effort construction OCIL 2022	351	91
Participation 2022	0	0
Total	3 269	845
Déficit reportable	-231 133	-74 009
Total	-231 133	-74 009

5. AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION**5.1. Engagements hors bilan et passifs éventuels**

Il n'existe pas d'engagements hors bilan au 31/12/2022.

5.1.1. Engagements de crédit-bail

Il n'existe aucun contrat de crédit-bail, uniquement des engagements de longue durée.

5.1.2. Autres engagements commerciaux

Il n'existe aucun engagement relatif à des contrats de location simple.

5.1.3. Instruments financiers et de couverture

Dans le cadre de la convention de trésorerie conclue entre la Société et Safran SA, une couverture de change est accordée par Safran SA à la Société par laquelle Safran SA s'engage à acheter ou vendre les excédents ou besoins nets en devises de la Société à des cours couverts annuels. Ces cours couverts sont des cours « au pire » et Safran SA s'engage à reverser à la Société tout gain éventuel entre les cours couverts communiqués et les cours effectivement réalisés en fonction des volumes nets de devises traités. Ces gains sont reversés au moins une fois par an.

Au cours de l'exercice 2022, le principal cours couvert dont a bénéficié la Société de la part de Safran SA a été le suivant : 1 EUR = 1,16 USD

5.1.4. Autres engagements financiers donnés ou reçus

Néant

5.2. Effectif moyen

	31.12.2021	31.12.2022
Ingénieurs et cadres	629	671
Techniciens, Administratifs et Agents de maîtrise	452	453
Ouvriers	467	443
Effectif salarié	1 549	1 567
Personnel mis à disposition	110	116
Effectif total	1 658	1 683

5.3. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat n'est pas fourni dans la mesure où le document de référence annuel du Groupe Safran mentionne cette information.

* * *